

Assemblée générale annuelle des parents

4 septembre 2025

Procès-verbal

Présence :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| - Véronique Bisson | Hervé Brilliant Feussi |
| - Karine Proulx | Nathalie Kasongo |
| - Marie-France Chartrand Lachaine | Valérie Garneau |
| - Katelyne Kimberley | Sophie Bourgeois |
| - Claudya Scott Larouche | Frédérique Major |
| - Mavie Mumayi | Nicolas Cadieux |
| - Heleine Ndundu Nana | Anny-Pier Soucy |
| - William Mbou | Feza Mukala |

Direction – Ouverture de l'assemblée	Bonsoir, Mesdames et Messieurs, et bienvenue à votre assemblée. Je voudrais souligner la présence des personnes qui étaient membres du CÉ l'an passé et qui sont présentes.
1. Mot de bienvenue et signature de la feuille de présence	Mot de bienvenue Au nom de tout le personnel de l'école, je me permets de vous dire que nous sommes heureux d'accueillir tous nos élèves et nous sommes enchantés de reprendre les activités scolaires. Ouverture de l'assemblée générale à 19h03 . Proposé par Mme Garneau et appuyé par Mme Bourgeois. <ul style="list-style-type: none">● Portrait de la clientèle :<ul style="list-style-type: none">○ Actuellement, 294 élèves<ul style="list-style-type: none">- 1 → préscolaire 4 ans- 2 → préscolaire 5 ans- 2 → 1^{re} année- 2 → 2^e année- 1 → 3^e année- 1 → 3^e et 4^e année- 2 → 4^e année- 2 → 5^e année- 2 → 6^e année

	<p>- 4 \Rightarrow Langage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème de l'année : Utilise tes supers pouvoirs! • Priorités : <ul style="list-style-type: none"> Le projet éducatif qui a pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les taux de réussite en lecture. - Augmenter les taux de réussite en résolution de problème mathématique. - Diminuer le nombre d'incidents à caractère violent. - Augmenter le nombre de formations prises par le personnel en lien avec le numérique. • Principaux services de l'école : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le service d'orthopédagogie et enseignante ortho.(5 jours); ○ Récupération; ○ Le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones ; (2 jours/semaine) ○ Le service de l'enseignante-orthopédagogue ; ○ Le service de huit technicien et techniciennes en éducation spécialisée (TES) ; ○ Le service de trois préposés aux élèves handicapés (PEH) ○ Le service de garde. • Clé du succès : La communication <p>Je suis persuadée que l'expertise collective du personnel, des parents et de la communauté contribue à rendre notre milieu en apprenant enrichissant pour nos élèves ce qui ne peut qu'influencer leur goût d'apprendre et les encourager à persévérer.</p> <p>Au plaisir de passer cette année scolaire avec vous.</p>
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée	<p>Je propose Marie-France Chartrand Lachaine.</p> <p>Proposé par Mme Bourgeois et appuyé par Mme Garneau.</p>

Direction	Je vous réfère à l'ordre du jour qui vous a été transmis.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<i>En faire la lecture.</i> Est-ce qu'il y a des ajouts à l'ordre du jour ? Les questions seront à la fin.
Proposition	J'accepte une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour Proposé par Mme Bourgeois et appuyé par Mme Scott Larouche.
Direction	Je vous réfère au compte-rendu de la dernière assemblée générale des parents, séance de l'année précédente.

Présidence – peut être la direction	Le rôle de la présidence d'assemblée est d'assurer le bon déroulement de l'élection des membres du CÉ (procédurier fourni par l'école).
5. Nomination d'une présidence d'assemblée (processus-élection)	<i>Faire la nomination d'un ou d'une présidente d'assemblée.</i> Je me propose à ce poste.
Présidence-	Le rôle du responsable sera d'afficher le nom des mises en candidature, d'assurer le bon fonctionnement du dénombrement des votes. Cette personne transmettra, par écrit, les résultats du vote au président ou à la présidente d'assemblée. Elle se chargera de détruire les bulletins de vote. Son rôle sera également de remettre un bulletin de vote à chacun des parents présents ayant un enfant fréquentant l'école ? Il recueillera les bulletins de vote et en fera le décompte en rejetant les bulletins non conformes.

	<p>Proposition : Karine Proulx</p> <p><i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
Direction	<p>7. Information de la composition et le fonctionnement du CÉ.</p> <p>Le CÉ est composé de six 6 parents, un parent substitut, trois (3) enseignants, une (1) personne du personnel de soutien et (1) représentante du Service de garde. Également, la direction et la direction adjointe de l'établissement ainsi que la possibilité d'un membre de la communauté. Ces derniers n'ont pas le droit de vote. Accepté à l'unanimité.</p> <p>Lorsqu'un membre est élu au CÉ, il doit se soumettre à un engagement d'une période d'un ou deux ans selon le mandat. Le Conseil prévoit environ 3 à 5 réunions pour l'année scolaire.</p> <p>La fonction première du CÉ est de se doter d'un projet éducatif. Ce projet éducatif consiste à définir ce qu'on veut pour nos enfants, développer une vision commune de l'école, se donner un projet global et stimulant tout en travaillant ensemble dans la même direction.</p> <p>La seconde fonction du CÉ est d'approuver le plan d'action qui assure la mise en œuvre du projet éducatif. Les moyens pour réaliser les orientations et les objectifs sont soumis au CÉ pour approbation. Le CÉ doit s'assurer que le plan de réussite permette la réalisation de ce qui est recherché par le projet éducatif.</p> <p>En plus de ces deux dossiers, plusieurs sont traités en rencontre, soit le budget annuel, le temps alloué aux matières, les règles de conduite, les listes d'effets scolaires, etc. Nous vous invitons à consulter le rapport annuel à cet égard.</p>
Informations sur le comité de parents du CSSD.	Il s'agit de représenter, influencer, discuter et écouter les besoins de son milieu et les transmettre au CSSD. C'est un comité de nature administrative. Le rôle du représentant est d'assister aux rencontres de la CSSD et de faire un compte-rendu verbal au CÉ. Un substitut est également nécessaire. L'élection du représentant et du substitut est prévue à l'assemblée générale de ce soir.
Présidence d'élection	VOIR DOCUMENT - PROCÉDURE PRÉSIDENCE D'ÉLECTION

8. Élection des nouveaux membres du CÉ 4 postes et d'un substitut.	<p>Nous sommes maintenant au moment des élections au conseil d'établissement.</p> <p>Nous avons 3 postes pour un mandat de 1 an, 2 postes pour un mandat de 2 ans et un substitut à combler. Il est à noter qu'un des parents devra également être le représentant de notre école pour le comité de parent CSSD.</p> <p>Parents en élection : Valérie Garneau; Frédérique Major; Anny-Pier Soucy; Katelyne Kimberley; Nicolas Cadieux; Hervé Feussi;</p> <p>Parents élus pour les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ans : Frédérique Major - 1 an : Hervé Feussi - 1 an : Katelyne Kimberley - 1 an : Nicolas Cadieux - Substitut : Nathalie Kasongo et Valérie Garneau
Élection d'un représentant de parents au comité de parents CSSD et de son substitut	<p>Nous sommes maintenant au moment des élections au comité de parents du centre de services scolaire des Draveurs.</p> <p>Madame Frédérique Major a été élue par vote. Monsieur Hervé Feussi sera substitut.</p>
Présidence d'élection 9. Formation de l'organisme de participation de parents (OPP) Donner la parole à la présidente de l'OPP, s'il y a lieu. Remettre les formulaires d'intérêt à signer.	<p>L'Organisme de Participation de Parents regroupe exclusivement des parents qui ont à cœur la réussite des élèves et qui veulent collaborer à la vie de l'école. Les parents membres d'un OPP s'impliquent dans la vie étudiante de l'école et réalisent divers projets et activités pour l'ensemble des élèves de notre milieu.</p> <p>À l'école, ce travail se fait en étroite collaboration avec les parents, le personnel enseignant et les membres du CÉ.</p> <p>Je demande le vote pour la poursuite du mandat de l'OPP.</p> <p>vote : pour</p> <p>vote : contre</p> <p>Nous allons relancer les parents et en discuter au prochaine CÉ</p>
Direction	10. Mot de la direction
	<p>Le calendrier des rencontres sera adopté lors la première rencontre du CÉ en octobre afin d'inclure tous les membres du personnel. La direction va également présenter les enjeux de l'année scolaire en cours.</p>

	<p>La première séance sera le 28 octobre 2023.</p>
Direction 13. Période de questions.	<p>Je vous invite à vous exprimer, émettre vos opinions ou vos attentes. Si nous ne pouvons répondre immédiatement à vos questions ou préoccupations, soyez assurés qu'un suivi sera fait de la part de la direction de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier scolaire <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le CÉ a approuvé le calendrier, mais je me posais une question concernant le fait que la rentrée des classes est le vendredi au lieu du mardi ? En lien avec les Journées pédagogiques • Activité 2025-2026 <ul style="list-style-type: none"> ◦ Il serait optimal que l'horaire d'activité soit travaillé rapidement afin de connaître les activités en début d'année. Pourrait-elle être travaillée en fin d'année scolaire en juin ? Sera fait pour le prochain CÉ • Rencontre de parents <ul style="list-style-type: none"> ◦ Serait-il possible de planifier les rencontres de parents avant la rentrée scolaire des enfants (CSSPO). Non, car on prend soins de nos nouveaux enseignants. • Horaire d'examen <ul style="list-style-type: none"> ◦ Serait-il possible d'obtenir en début d'année par les enseignants les dates d'évaluations afin que nous puissions mieux faire une préparation aux études. De plus, cela aiderait les parents qui partent à l'extérieur du pays avec les enfants de mieux gérer les voyages. <p>Sujet à aborder avec les enseignants à la prochaine rencontre.</p>

	Merci de rajouter les sujets sur la bonne plate-forme de rencontres à venir ☺
Direction 14. Levée de l'assemblée	<p>Nous tenons à vous remercier de votre présence et soyez assurés que la direction, l'équipe-école, le CÉ et les membres de l'OPP travaillent ensemble afin d'offrir à nos jeunes une qualité de vie dans leur école et d'assurer une réussite scolaire à la hauteur de leurs rêves.</p> <p>L'assemblée est levée à 20h01. Proposé par Mme Scott Larouche, appuyé par Mme Garneau.</p>